

**Arrêté du 22 mars 2013 portant nomination à une commission régionale d'inscription
et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes
NOR : JUSC1307554A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu les articles L. 822-2, L. 822-6 ;

Vu l'article R. 822-8 du code de commerce ;

Vu les arrêtés du 25 mars et du 16 septembre 2010 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Versailles ;

Vu l'arrêté du 29 novembre 2011 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Versailles ;

Vu les arrêtés du 10 février et du 12 septembre 2012 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Versailles ;

Vu les propositions du ministre de l'économie, des finances et du commerce extérieur, en date du 20 décembre 2012 ;

Vu les propositions du président de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France, en date du 31 janvier 2013 ;

Vu les propositions du président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles, en date du 4 février 2013 ;

Vu les propositions et avis du premier président de la cour d'appel de Versailles et du procureur général près ladite cour, en date du 13 mars 2013 ;

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Versailles :

En qualité de président

Mme Anne BEAUVOIS, conseiller à ladite cour, titulaire.

Mme Marion BRYLINSKI, conseiller à ladite cour, suppléante.

En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes

M. Eugène NIVON, premier conseiller à la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France, titulaire.

M. Franck DAURENJOU, premier conseiller à la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France, suppléant.

En qualité de professeur des universités spécialisé en matière juridique, économique ou financière

M. Philippe DUBOIS, professeur de droit à l'université Paris X, titulaire.

M. Matthieu CONAN, professeur de droit à l'université Paris X, suppléant.

En qualité de personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière

M. Bruno BERJAL, juge au tribunal de commerce de Versailles, titulaire.

M. Philippe NÈGRE, juge au tribunal de commerce de Versailles, titulaire.

M. Jean-Claude MERLE, juge au tribunal de commerce de Versailles, suppléant.

M. Bruno DURANTHON, juge au tribunal de commerce de Versailles, suppléant.

En qualité de représentant du ministre chargé de l'économie

M. Jean-François STOLL, directeur départemental des finances publiques des Yvelines, titulaire.

M. Samuel BARREAULT, responsable du pôle « Gestion publique » à la direction départementale des finances publiques des Yvelines, suppléant.

En qualité de membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes

M. Hervé LOHIER, membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles, titulaire.

M. Benoît VIOLIER, membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles, suppléant.

Article 2

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 22 mars 2013.

La garde des sceaux, ministre de la justice, et
par délégation,
Le chef du bureau du droit commercial,

Ronan GUERLOT